

LE 6 JUILLET 2015

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce sixième jour de juillet de l'an deux mil quinze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
M. Hertel Vaillancourt M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 1^{er} juin 2015 est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE JUIN 2015

Secteur d'activités	Budget 2015	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	261 671 \$	12 917 \$	163137 \$	98 534 \$
Sécurité publique	218 036 \$	21 043 \$	113 524 \$	104 512 \$
Transport routier	486 369	9 156 \$	256 184 \$	230 185 \$
Hygiène du milieu	265 005 \$	16 969 \$	129 599 \$	135 406 \$
Industrie & Commerce	70 792 \$	0 \$	51 735 \$	19 057 \$
Loisirs et culture	73 610 \$	8 212 \$	**55 591 \$	18 019 \$
Frais de financement	88 821 \$	14 330 \$	51 676 \$	37 145 \$
Remb. en capital	344 074 \$	0 \$	88 942 \$	255 132 \$
Investissements prévus	126 622 \$	3 760 \$	62 752 \$	63 870 \$
Total dépenses	1 935 000 \$	86 387 \$	973 140 \$	961 860 \$
Revenus	1 935 000 \$	1 756 703 \$		

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

****Portion salaire coordonnateur doit être refacturé à Frampton et Ste-Hénédine**

POSTE DE CONSEILLER VACANT AU SIÈGE N° 1 SUITE AU DÉCÈS DE M. PIERRE TRUDEL // SELON L'ARTICLE 339 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS, DANS LES 30 JOURS QUI SUIVENT LA VACANCE DU POSTE, LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION SE DOIT DE FIXER UNE DATE D'ÉLECTION PARTIELLE À L'INTÉRIEUR D'UN DÉLAI DE QUATRE MOIS. La date sera confirmée à la séance du mois d'août.

CORRESPONDANCE

- ↳ Traitement des constats d'infraction émis sur les routes relevant du ministère des Transports du Québec.
- ↳ Réception du certificat de contingent d'aménagement nous autorisant 811 mètres cubes.
- ↳ Le député André Spénard nous confirme qu'un montant de 16 000\$ nous est autorisé pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

↳ Demande d'autorisation d'Excavation Gilles Audet pour la fermeture de l'accès au rang St-François dans la semaine du 20 juillet prochain afin d'effectuer le remplacement d'un ponceau. ***Demande acceptée, s'assurer que la signalisation soit adéquate et que les résidents du secteur soient informés.***

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de juin.

CPTAQ : Tenue d'une rencontre avec la CPTAQ pour la demande de Carrière Nouvelle-Beauce inc. prévue le 14 juillet 2015.

-Dossier puits n° 3 : Nous sommes en attente de la décision ; vérification effectuée le vendredi 3 juillet.

PROJET AIRSOFT

79-07-2015 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS

ATTENDU QU'une demande nous a été acheminée pour l'établissement d'un centre Airsoft sur le rang St-Thomas;

ATTENDU QUE pour permettre l'utilisation des lots 4 083 871 et 4 085 719 à des fins autres qu'agricoles sous certaines conditions, il nous faut adopter un règlement sur les usages conditionnels;

Pour ces causes, un avis de motion est donné par Hertel Vaillancourt qu'à une séance subséquente du conseil de la municipalité, il sera présenté pour adoption un règlement sur les usages conditionnels.

Cet avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture et une copie du projet de règlements a été remise aux membres présents.

80-07-2015 ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT N° 429 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 372 RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le règlement n° 429 soit et est adopté.

81-07-2015 RÉINTÉGRATION D'UN PREMIER RÉPONDANT

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le conseil accepte que Monsieur Jean-Pierre Forgues soit réintégré au poste de premier répondant en date du 1^{er} juillet 2015.

82-07-2015 OUVERTURE DE SOUMISSIONS / VIDANGE DES ÉTANGS

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que la soumission de la vidange des boues des étangs d'épuration soit accordée à Les Entreprises Claude Boutin au taux horaire de 170\$. Comprenant le camion vacuum et l'aide-opérateur. Ces travaux représentent approximativement 7 à 8 heures.

DIVERS

-Appui au Cercle de Fermières pour une demande de subvention dans le cadre du programme « Nouveaux horizons pour les aînés ».

-Déboisement d'une partie des pentes aux étangs d'épuration.

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

83-07-2015 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h00.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière